

Montaplast® B

Membrane d'étanchéité en PVC souple, calandree des deux côtés sur un non-tissé, pour joints et raccords sol/murs

Nature et propriétés

MONTAPLAST B est une membrane d'étanchéité, comportant un noyau en butyle caoutchouc, calandré des deux côtés sur un tissé en polyester.

La membrane d'étanchéité sert pour l'étanchéité de points singuliers, par ex. joints entre éléments sur ouvrages enterrés et avaloirs en combinaison avec les systèmes d'étanchéité appropriés.

Caractéristiques

Base	butyle caoutchouc, calandré des deux côtés sur un tissé en polyester
Epaisseur	env. 0,5 mm
Masse surfacique	env. 500 g/m ²
Dilatation maximale (service continu)	env. 25 %
Résistance thermique	env. 90 °C
Largeur	100 ou 30 cm
Longueur	50 m

Domaines d'utilisation

MONTAPLAST B convient comme membrane étanche:

- pour les joints entre éléments préfabriqués en béton sur les ouvrages enterrés, en combinaison avec les revêtements bitumineux épais à 2 composants à base de résines synthétiques, tel que PLASTIKOL UDM 2 S ou SUPERFLEX 10
- pour les avaloirs (avec brides fixe ou amovible) en combinaison avec les systèmes d'étanchéité SUPERFLEX D 2 ou 40 S.

Mise en œuvre

Application en combinaison avec revêtements épais bitumineux en fondations

Lorsque le primaire ou la couche de bouchage est sec, les jonctions des joints vifs entre les éléments préfabriqués en béton sont recouvertes avec une couche d'une épaisseur de 2 mm de PLASTIKOL UDM 2 S ou SUPERFLEX 10 sur env. 20-25 cm de chaque côté du joint.

Ensuite poser une bande de MONTAPLAST B de 30 ou 40 cm de large (selon la largeur des joints) au-dessus du joint et maroufler sans laisser de poche d'air dans la couche encore fraîche du revêtement bitumineux. Après la bande est recouverte avec le même produit bitumineux sur une épaisseur de 3 mm.

Dans le cas de joints vifs, tels que les joints en forme de T entre les éléments préfabriqués en béton à la verticale et ceux à l'horizontale, traiter en premier les joints horizontaux avec la bande d'étanchéité SUPERFLEX B 240 / B 400. La coller au support avec la résine époxy DETERMANN Multipox FK. Ensuite coller MONTAPLAST B avec le revêtement épais bitumineux sur la bande d'étanchéité SUPERFLEX B 240 / B 400 collée sur le joint horizontal. Enfin recouvrir MONTAPLAST B entièrement avec le produit bitumineux.

Les divers raccords peuvent être découpés aux dimensions voulues dans la membrane d'étanchéité MONTAPLAST B.

Application en combinaison avec étanchéité sous carrelage

a) Système d'étanchéité SUPERFLEX 40 S
Appliquer le primaire époxy à 2 composants sans solvant EUROLAN FK 28 sur la surface de la chape entourant l'avaloir. Etancher l'élément bas de l'avaloir et le pourtour sur la chape avec la résine époxy SUPERFLEX 40 S. Ensuite découper une manchette d'étanchéité aux dimensions voulues à partir de la membrane MONTAPLAST B. Imbiber la manchette d'EUROLAN FK 28, la poser dans la résine SUPERFLEX 40 S puis recouvrir avec le même produit. Ensuite mettre en place et visser la bride amovible.

Appliquer l'étanchéité SUPERFLEX 40 S sur la chape et sur la bride amovible. Saupoudrer de silice l'étanchéité pour permettre l'adhérence avec le mortier-colle.

b) Système d'étanchéité SUPERFLEX D 2
Appliquer le fixateur de fond EUROLAN TG 2 sur la surface de la chape entourant l'avaloir. Etancher l'élément bas de l'avaloir au SUPERFLEX D 2. Poser une manchette d'étanchéité découpée aux dimensions voulues à partir de la membrane MONTAPLAST B dans la couche fraîche de SUPERFLEX D 2 et recouvrir la membrane avec le même produit. Mettre en place et visser la bride amovible. Poser l'étanchéité SUPERFLEX D 2 sur la chape et sur la bride amovible et la saupoudrer de silice avant de se raccorder sur l'étanchéité des parties courantes

Consommation

La consommation dépend de la largeur des joints et des dimensions des points de détail.

Emballage et stockage

MONTAPLAST B est livré en rouleau de 50 mètres (largeur de 1 mètre ou de 30 cm).

Remarques

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figureaient pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.